CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E150884** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2026**

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1995

Raison sociale : ART & BOIS

Forme juridique : AUSARLSCOOP
DEPUIS LE 05/09/2024

Capital : 0

9 RUE DES ARTISANS
61250 CONDE-SUR-SARTHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ALENCON 00347 95 61

Siret : 402 514 293 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0002751-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5448296804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5448296804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 33 26 69 48 **Fax :**

Portable : 06 87 41 14 08

Responsabilité légale :
HENNEQUET STÉPHANE ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Site Internet : https://art-et-bois-menuiserie.fr/

E-mail : art-et-bois2@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 543 593 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		13/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2025 15:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E150884** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2026**

ÉDITÉ LE **18/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1995
Forme juridique : AUSARLSCOOP
DEPUIS LE 05/09/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **402 514 293** **00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 0002751-1
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5448296804
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5448296804
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **ART & BOIS**

9 RUE DES ARTISANS
61250 CONDE-SUR-SARTHE

Téléphone : 02 33 26 69 48 **Fax :**
Portable : 0687411408

Site Internet : https://art-et-bois-menuiserie.fr/
E-mail : art-et-bois2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
HENNEQUET STÉPHANE ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/11/2021
o Isolation des combles perdus	25/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.